



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 26 FEVRIER 2019

19-005

Séance 2019 – 1– Délibération n° 05

L'an deux mille dix-neuf, le **26 février** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 20 février 2019, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de SAINT-EVARZEC, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 18 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, DEROVOUT Dominique, JAFFREZOU Maryvonne, GUEGUEN Paul, DONNART Alain, LE GUELLEC Yves, LE GALL Thierry, COLAS Roger, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, RIVIERE Christian, HELORET Monique

Pouvoir : PLOUZENNEC Pierre

Etaient excusés :

LE BRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, GUERNALEC Michel, SERGENT Gilles, PLOUZENNEC Pierre, KERIVEL Jean, TUPIN Hugues, CROM Florence, JOLIFF Alain, TANDE Loïc, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel, JODOCIUS Xavier.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LE GALL est désigné secrétaire de séance.

OBJET :
DE 5.5

RAPPORT DE DELEGATION DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR

Le Président présente à l'assemblée délibérante son rapport de délégation ainsi que celui du directeur.

Après en avoir délibéré.

Le Comité Syndical prend acte des rapports de délégation de signature du Président et du Directeur.

Le Président de VALCOR,

Jacques FRANÇOIS

Publié et affiché le : - 1 MAR. 2019

Transmis à la Préfecture le : - 1 MAR. 2019



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 26 FEVRIER 2019

19-004

Séance 2019 – 1– Délibération n° 04

L'an deux mille dix-neuf, le **26 février** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 20 février 2019, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de SAINT-EVARZEC, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 18 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, DERVOUOT Dominique, JAFFREZOU Maryvonne, GUEGUEN Paul, DONNART Alain, LE GUELLEC Yves, LE GALL Thierry, COLAS Roger, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, RIVIERE Christian, HELORET Monique

Pouvoir : PLOUZENNEC Pierre

Etaient excusés :

LE BRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, GUERNALEC Michel, SERGENT Gilles, PLOUZENNEC Pierre, KERIVEL Jean, TUPIN Hugues, CROM Florence, JOLIFF Alain, TANDE Loïc, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel, JODOCIUS Xavier.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LE GALL est désigné secrétaire de séance.

OBJET : DE 7.5	DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ADEME POUR LE FINANCEMENT DU MARCHÉ PORTE PAR VALCOR POUR LA CARACTERISATION DES ORDURES MENAGERES
---------------------------------	--

Après avoir rappelé que l'ADEME avait recommandé à CCA de se rapprocher de VALCOR pour examiner la réalisation d'une telle étude à l'échelle du territoire du syndicat.

VALCOR a proposé aux EPCI de porter le marché de caractérisation sous réserve de respect du protocole de caractérisation défini par l'ADEME (Protocole CARADEM) étant convenu que chaque EPCI contribuera financièrement au reste à charge à hauteur du nombre d'échantillons caractérisés sous condition de versement d'une subvention de l'ADEME de 60 % du montant total du coût des prestations.

CCA, QC, CCHPB, CCPF et CCDZ ont souhaité confier à VALCOR le portage de cette étude de caractérisation.

Il convient donc d'autoriser le Président à solliciter les aides de l'ADEME pour le financement de cette campagne de caractérisation des ordures ménagères à l'échelle du territoire de VALCOR et d'approuver les modalités de financement par les EPCI participant à cette opération.

Après en avoir délibéré,



Envoyé en préfecture le 01/03/2019
Reçu en préfecture le 01/03/2019
Affiché le
ID : 029-252901871-20190226-20190226004-DE

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 26 FEVRIER 2019

19-004

Séance 2019 – 1– Délibération n° 04

OBJET : DE 7.5	DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ADEME POUR LE FINANCEMENT DU MARCHÉ PORTE PAR VALCOR POUR LA CARACTERISATION DES ORDURES MENAGERES
---------------------------------	--

Le Comité Syndical autorise le Président à solliciter les aides de l'ADEME pour le financement de la campagne de caractérisation des ordures ménagères à l'échelle du territoire de VALCOR.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : - 1 MAR. 2019

Transmis à la Préfecture le : - 1 MAR. 2019



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 26 FEVRIER 2019

19-003

Séance 2019 – 1– Délibération n° 03

L'an deux mille dix-neuf, le **26 février** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 20 février 2019, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de SAINT-EVARZEC, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 18 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, DERVOUOT Dominique, JAFFREZOU Maryvonne, GUEGUEN Paul, DONNART Alain, LE GUELLEC Yves, LE GALL Thierry, COLAS Roger, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, RIVIERE Christian, HELORET Monique

Pouvoir : PLOUZENNEC Pierre

Etaient excusés :

LE BRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, GUERNALEC Michel, SERGENT Gilles, PLOUZENNEC Pierre, KERIVEL Jean, TUPIN Hugues, CROM Florence, JOLIFF Alain, TANDE Loïc, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel, JODOCIUS Xavier.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LE GALL est désigné secrétaire de séance.

OBJET : DE 1.1	AVENANT N° 1 AU MARCHE N° 2017-001 DECH (alloti) « ENLEVEMENT, TRANSPORT, TRAITEMENT ET/OU VALORISATION DE 8 TYPES DE DECHETS COLLECTES SUR LES DECHETERIES DE VALCOR »
---------------------------------	--

L'indice 001657323 collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération de matériaux Base 2010 n'est plus référencé par l'INSEE.

Cet avenant a pour objet de prendre en compte le nouvel indice permettant la révision des prix.

L'indice 001657323 est donc remplacé par l'indice 010534784 : collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération de matériaux – Base 2015 avec un coefficient de raccordement de 1.053.

Par le présent avenant sont également précisés les indices i_0 considérés avec :

- $001657323_0 = 109.3$
- $TRTP_0 = 105$
- $010534784_0 = 104$

Après en avoir délibéré.



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL
Séance du 26 FEVRIER 2019

19-003

Séance 2019 – 1– Délibération n° 03

OBJET : DE 1.1	AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 2017 001 DECH (alloti) « ENLEVEMENT, TRANSPORT, TRAITEMENT ET/OU VALORISATION DE 8 TYPES DE DECHETS COLLECTES SUR LES DECHETERIES DE VALCOR »
---------------------------------	--

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité le Président à signer cet avenant pour les lots du marché 2017 001 DECH impactés par ce changement d'indice :

- Lot n°1 : Regroupement, transport, valorisation et/ou traitement en CET 2 des encombrants
- Lot n°3 : Traitement par stockage en CET3 et/ou valorisation des gravats inertes.
- Lot n°4 : Valorisation et/ou traitement des bois de classe B
- Lot n°5 : Collecte, transport, valorisation et/ou traitement des déchets dangereux hors REP.
- Lot n°6 : Traitement de l'amiante ciment.
- Lot n°7 : Enlèvement, transport et traitement et/ou valorisation des huiles de friture.
- Lot n°8 : Enlèvement, transport et traitement et/ou valorisation des huiles noires de vidange.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS

Publié et affiché le : - 1 MAR. 2019

Transmis à la Préfecture le : - 1 MAR. 2019



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 26 FEVRIER 2019

19-002

Séance 2019 – 1– Délibération n° 02

L'an deux mille dix-neuf, le **26 février** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 20 février 2019, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de SAINT-EVARZEC, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 18 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, DERVOUOT Dominique, JAFFREZOU Maryvonne, GUEGUEN Paul, DONNART Alain, LE GUELLEC Yves, LE GALL Thierry, COLAS Roger, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, RIVIERE Christian, HELORET Monique

Pouvoir : PLOUZENNEC Pierre

Etaient excusés :

LE BRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, GUERNALEC Michel, SERGENT Gilles, PLOUZENNEC Pierre, KERIVEL Jean, TUPIN Hugues, CROM Florence, JOLIFF Alain, TANDE Loïc, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel, JODOCIUS Xavier.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LE GALL est désigné secrétaire de séance.

OBJET :
DE 7.10

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Le Président expose des points particuliers dont il convient de tenir compte pour le DOB 2019.

Etant préalablement exposé que les simulations du PPI sont établies sur la base d'éléments budgétaires produits par les services et que ni les comptes administratifs, ni les budgets primitifs n'ont été votés.

Le Président donne lecture des propositions formulées dans le document du DOB 2019.

Les éléments financiers et techniques sont commentés par les vices présidents et par les services.

Les orientations proposées sont discutées.

Après en avoir débattu,

Le Comité Syndical prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS.



Publié et affiché le : - 1 MAR. 2019

Transmis à la Préfecture le : - 1 MAR. 2019



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL Séance du 26 FEVRIER 2019

19-001

Séance 2019 – 1– Délibération n° 01

L'an deux mille dix-neuf, le **26 février** à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 20 février 2019, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de SAINT-EVARZEC, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANÇOIS, Président de VALCOR.

Etaient présents : 18 / 32

LE BARON René, HELWIG Michelle, FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, DEROVOUT Dominique, JAFFREZOU Maryvonne, GUEGUEN Paul, DONNART Alain, LE GUELLEC Yves, LE GALL Thierry, COLAS Roger, DERRIEN Joël, JAMBOU Marcel, LE DUC Didier, CARAMARO Laure, CORBEL Jean-Christophe, RIVIERE Christian, HELORET Monique

Pouvoir : PLOUZENNEC Pierre

Etaient excusés :

LE BRESNE Jean-Claude, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, GUERNALEC Michel, SERGENT Gilles, PLOUZENNEC Pierre, KERIVEL Jean, TUPIN Hugues, CROM Florence, JOLIFF Alain, TANDE Loïc, PELLETER Bernard, GOYAT Daniel, JODOCIUS Xavier.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LE GALL est désigné secrétaire de séance.

OBJET :
DE 5.2

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2018

Le Président soumet le compte-rendu du Comité Syndical du 12 décembre 2018 à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Ce dernier ne faisant l'objet d'aucune remarque

Après en avoir délibéré.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu du Comité Syndical du 12 décembre 2018.

Le Président de VALCOR

Jacques FRANÇOIS



Publié et affiché le : - 1 MAR. 2019

Transmis à la Préfecture le : - 1 MAR. 2019